

FORMATION EDUCATEURS TECHNIQUES SPECIALISES

Posté par: formations-concours

Publiée le : 3/11/2008 8:48:28

Niveau scolaire requis : bac plus expérience.

Durée des études : trois ans. **Qui est-il ?** Il s'agit d'un éducateur possédant une compétence professionnelle qu'il transmet aux personnes dont il a la charge. On compte environ 5 000 éducateurs techniques spécialisés et, surprise, les hommes sont ici majoritaires ! **Sa mission :** il transmet un savoir professionnel dans des domaines très différents qui peuvent aller de la menuiserie à la maroquinerie en passant par la cuisine ou la comptabilité. Ces domaines de compétences doivent permettre aux personnes en difficulté dont il occupe de s'panouir et de s'insérer professionnellement. Ce travailleur social travaille aussi bien avec des enfants, des adolescents que des adultes. Bien souvent, il œuvre au sein d'une équipe médico-psychopédagogique.

Ses qualités ?

À www.studyrama.com/formations/fiches_métiers/social##
[target=_blank>http://653.studyrama.com#Studyrama/METROPOLITAN_PAVE_STUDY_RG_1108#METROPOLITAN_PAVE_STUDY_RG_1108#METROPOLITAN_PAVE_STUDY_RG_1108.html#337c2#1225662006#613#S#Middle#](http://653.studyrama.com#Studyrama/METROPOLITAN_PAVE_STUDY_RG_1108#METROPOLITAN_PAVE_STUDY_RG_1108#METROPOLITAN_PAVE_STUDY_RG_1108.html#337c2#1225662006#613#S#Middle#)

www.studyrama.com/formations/fiches_métiers/social## --> 0){flashVersion
=(navigator.plugins["Shockwave Flash 2.0"] || navigator.plugins["Shockwave Flash"]) ?
navigator.plugins["Shockwave Flash"] +(navigator.plugins["Shockwave Flash 2.0"] ? " 2.0" :
"").description.split(" ")[2].split(".")[0] : -1; plug = flashVersion >= minFlashVersion;} else
if(navigator.userAgent.toLowerCase().indexOf("webtv/2.6") != -1){flashVersion = 4; plug =
flashVersion >= minFlashVersion;} else
if(navigator.userAgent.toLowerCase().indexOf("webtv/2.5") != -1){flashVersion = 3; plug =
flashVersion >= minFlashVersion;} else
if(navigator.userAgent.toLowerCase().indexOf("webtv") != -1){flashVersion = 2; plug =
flashVersion >= minFlashVersion;} else if((navigator.appVersion.indexOf("MSIE") != -1)
&&(navigator.appVersion.toLowerCase().indexOf("win") != -1)
&&(navigator.userAgent.indexOf("Opera") == -1)){var oasobj; var exc; try{oasobj = new
ActiveXObject("ShockwaveFlash.ShockwaveFlash.7"); flashVersion =
oasobj.GetVariable("\$version");} catch(exc){try{oasobj = new
ActiveXObject("ShockwaveFlash.ShockwaveFlash.6"); version = "WIN 6,0,21,0";
oasobj.AllowScriptAccess = "always"; flashVersion = oasobj.GetVariable("\$version");}
catch(exc){try{oasobj = new ActiveXObject("ShockwaveFlash.ShockwaveFlash.3");
flashVersion = oasobj.GetVariable("\$version");} catch(exc){try{oasobj = new
ActiveXObject("ShockwaveFlash.ShockwaveFlash.3"); flashVersion = "WIN 3,0,18,0";}
catch(exc){try{oasobj = new ActiveXObject("ShockwaveFlash.ShockwaveFlash");
flashVersion = "WIN 2,0,0,11";} catch(exc){flashVersion = -1;}}}} plug =(flashVersion != -1)?
flashVersion.split(" ")[1].split(",")[0] >= minFlashVersion : false;} if(plug) { document.write(" "); } function loadFlashMiddle1(){ if(navigator.userAgent.indexOf("MSIE") != -1 &&
navigator.userAgent.indexOf("Opera") == -1){ if (extFlashMiddle1.readyState == "complete")
{

FlashObject("http://a248.e.akamai.net/6/592/1130/1225663209/653.studyrama.com/0/Studyma/METROPOLITAN_PAVE_STUDY_RG_1108//300x250_baader04_2_.swf?clickTag=http://653.studyrama.com/5c/www.studyrama.com/formations/fiches_metiers/social/786318703/Middle/Studyma/METROPOLITAN_PAVE_STUDY_RG_1108/METROPOLITAN_PAVE_STUDY_RG_1108.html/35366365303761313438656230366530?", "OAS_AD_Middle", "width=300 height=250", "opaque", "clsid:D27CDB6E-AE6D-11cf-96B8-444553540000", "7", "FinContentMiddle1");
extFlashMiddle1.onreadystatechange = ""; } extFlashMiddle1.onreadystatechange = loadFlashMiddle1; } else { OASfp=" Menu=FALSE swModifyReport=TRUE width=300 height=250"; OASd.write(""); OASd.write(""); OASd.write(""); OASd.write(""); } } loadFlashMiddle1(); } if(!document.body) document.write(""); //-->
Outre des compétences techniques aiguissées dans le domaine de son choix, l'Éducateur technique spécialisé doit aussi faire preuve de compréhension face aux inadaptations et aux handicaps des personnes dont il s'occupe. Il doit aussi être prêt à travailler en équipe et doit souhaiter transmettre son savoir et son savoir-faire.

Quelle formation ? Le certificat d'aptitude aux fonctions d'Éducateur technique spécialisé (Cafets) s'obtient en trois années d'études. Attention ! La formation ne peut se faire qu'en cours d'emploi. Autrement dit, seules les personnes qui exercent déjà une activité dans l'éducation technique sont concernées. Pour vous présenter aux épreuves d'admission organisées par chaque centre de formation, vous devez posséder un bac de technicien, un brevet de technicien ou un diplôme de l'enseignement technologique et avoir trois ans de pratique professionnelle. Les titulaires d'un CAP ou d'un BEP ayant cinq ans d'expérience professionnelle peuvent aussi tenter leur chance. À **Ses employeurs ?** L'Éducateur technique spécialisé travaille en milieu hospitalier, au sein d'associations ou d'instituts médico-professionnels, d'établissements et services d'aide par le travail ou de structures d'insertion par l'activité économique. **Combien gagne-t-il ?** Selon les chiffres fournis par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité, les Éducateurs techniques spécialisés d'après la fonction publique hospitalière gagnent près de 1 329 euros bruts en début de carrière et aux alentours de 2 219 euros en fin d'activité. Dans la convention collective de l'enfance inadaptée, les salaires sont compris dans une fourchette allant de 1 505 à 2 614 euros bruts. À **Le marché de l'emploi :** il est en hausse constante. Selon des chiffres fournis par le CIDJ, les effectifs des Éducateurs techniques spécialisés ont progressé d'un peu plus de 7 % par an depuis ces dix dernières années. Cette augmentation se fait surtout sentir dans les centres d'aide par le travail. À **Ses perspectives d'évolution :** après quelques années d'expérience professionnelle, l'Éducateur technique spécialisé peut accéder aux postes d'Éducateur technique chef d'atelier, de chef de services éducatifs, de directeur de centre d'aide par le travail (CAT) ou bien encore de directeur d'institut médico-professionnel. Les Éducateurs techniques spécialisés qui le souhaitent peuvent également poursuivre une formation supérieure en vue de prétendre au diplôme d'Etat d'ingénierie sociale, le certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale, le certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale.